STDF – DONS POUR LA RÉALISATION DE PROJETS

**Formulaire de demande**

Le Fonds pour l'application des normes et le développement du commerce (STDF) finance des projets qui améliorent les capacités sanitaires et phytosanitaires (SPS) des pays en développement en vue de faciliter un commerce sûr.

Veuillez lire attentivement ce guide avant de remplir le formulaire de demande figurant aux pages 10 à 15. **Le formulaire dûment rempli et les pièces jointes doivent être soumis via le site web du STDF, sur la page dédiée aux** [**Opportunités de financement**](https://standardsfacility.org/fr/project/apply)**.**

**NOTE D'ORIENTATION**

**RÉSUMÉ**

|  |  |
| --- | --- |
| **Titre du projet** | *Le titre doit être concis et accrocheur. Commencez par un verbe et mentionnez le secteur et le pays/la région (7 à 10 mots). Exemples:** 1. *"Améliorer la sécurité sanitaire du poisson fumé au Mali"*
	2. *Établir des priorités en matière d'investissement dans le domaine SPS dans la Communauté des Caraïbes*
	3. *Promouvoir les solutions informatiques de surveillance des organismes nuisibles dans la région Asie‑Pacifique"*
 |
| **Requérant** | *Peuvent être admises à demander un financement du STDF les organisations suivantes:** 1. *entités du secteur public (y compris les organismes régionaux ou internationaux) ayant une responsabilité dans le domaine des mesures ou de la politique SPS, individuellement ou en collaboration avec le secteur privé. Le STDF encourage la mise en œuvre de projets et d'activités au moyen de partenariats public‑privé;*
	2. *entités du secteur privé, individuellement ou en collaboration avec le secteur public. Exemples d'entités du secteur privé: organisations d'agriculteurs, associations professionnelles, etc. légalement constituées;*
	3. *organisations non gouvernementales (ONG) sans but lucratif ayant des compétences dans le domaine SPS et ayant une organisation dans le ou les pays bénéficiaires concernés, en coopération avec le secteur public et/ou privé;*
	4. *partenaires du STDF.*
 |
| **Pays/région** | *Indiquer le nom du/des pays ou du groupe régional bénéficiaire(s)* |
| **Organisation chargée de la mise en œuvre** | *Indiquer le nom de l'organisation chargée de la mise en œuvre et joindre la preuve de sa capacité technique et professionnelle pour mettre en œuvre le projet, comme une liste de ses réalisations et des états financiers. Dans le cas où un partenaire du STDF est proposé pour mettre en œuvre le projet, annexez le consentement écrit de cet organisme (appendice 3).* |
| **Budget** | *Spécifier: i) le montant demandé au STDF; ii) la contribution du bénéficiaire au projet (qui peut prendre la forme d'un apport financier ou d'une contribution en nature); iii) le cas échéant, le montant engagé par d'autres sources; et iv) la valeur totale du projet.**Le montant maximal du financement pouvant être obtenu du STDF sous forme de dons pour la réalisation de projets est fixé à 1 000 000 de $EU.**Le STDF encourage les demandes pour lesquelles un financement partiel a déjà été obtenu auprès d'autres sources au moment de la présentation de cette demande de financement.**Le montant du financement par le STDF dépend du pays bénéficiaire ou du classement du pays bénéficiaire dans la* [*Liste des bénéficiaires d'aide publique au développement*](https://www.oecd.org/fr/cad/financementpourledeveloppementdurable/normes-financement-developpement/listecad.htm) *établie par le Comité d'aide au développement de l'OCDE. La valeur de la contribution en nature devrait être la suivante:** 1. *les requérants des pays les moins avancés (PMA) ou d'autres pays à faible revenu (APFR) devraient fournir au moins 10% de la contribution du STDF au projet.[[1]](#footnote-2)*
	2. *les requérants des pays à revenu intermédiaire, tranche inférieure (PRITI) devraient fournir au moins 20% de la contribution du STDF au projet.*
	3. *les requérants des pays à revenu intermédiaire, tranche supérieure (PRITS) devraient fournir au moins 60% de la contribution du STDF au projet.*

*Le montant du financement accordé pour des projets régionaux varie en fonction de la participation de PMA ou d'APFR. La valeur de la contribution en nature aux projets régionaux devrait être la suivante:** 1. *pour les projets régionaux ayant au moins un PMA ou un APFR, la contribution en nature devrait être au moins équivalente à 10% de la contribution du STDF au projet.*
	2. *pour les projets régionaux n'ayant pas de PMA ou d'APFR, la contribution en nature devrait être au moins équivalente à 20% de la contribution du STDF au projet.*
 |
| **Contact** | *Indiquer le nom et les coordonnées (courriel et numéro de téléphone) de la personne à contacter pour le suivi.* |

» Cliquer [ici pour compléter le résumé](#Résumé)

**Quel(s) problème(s) SPS spécifique(s) ce projet permettrait‑il de résoudre?**

Décrire le(s) problème(s) de sécurité sanitaire des produits alimentaires, de santé animale et/ou de préservation des végétaux, et comment ce(s) problème(s) affecte(nt) l'accès aux marchés régionaux et/ou internationaux, ou comment il(s) affecte(nt) les importations. Donner des exemples ou des preuves de la manière dont ce(s) problème(s) affecte(nt) le commerce, y compris les produits et les marchés concernés.

» Cliquer [ici pour répondre à la question 1](#question1)

**Comment la résolution de ce(s) problème(s) permettra‑t‑elle d'accroître les capacités SPS et de faciliter un commerce sûr?**

Décrire les avantages escomptés à moyen terme du projet (objet) et le but à long terme (incidence). Quel(s) changement(s) le projet entraînerait‑il?

Indiquer quelles normes, lignes directrices et/ou recommandations internationales le projet contribuera à mettre en œuvre, et comment.

*Le STDF soutient la mise en œuvre des normes, lignes directrices et recommandations des organismes internationaux de normalisation dans le cadre de l'Accord SPS de l'OMC: le* [*Codex Alimentarius*](https://www.fao.org/fao-who-codexalimentarius/home/fr/) *pour la sécurité sanitaire des produits alimentaires, la Convention internationale pour la protection des végétaux (*[*CIPV*](https://www.ippc.int/fr/)*) pour la préservation des végétaux et l'Organisation mondiale de la santé animale (*[*OMSA*](https://www.woah.org/fr/)*) pour la santé des animaux.*

*Le STDF ne soutient pas les projets:*

* 1. *visant la mise en œuvre des normes commerciales (secteur privé) (à moins qu'ils s'inscrivent dans une stratégie d'accès aux marchés plus générale respectant aussi les prescriptions SPS officielles);*
	2. *ayant pour objet principal de répondre à des normes relatives à l'environnement ou au travail.*

Pour les projets concernant les prescriptions en matière de sécurité sanitaire des produits alimentaires aux fins de l'accès aux marchés, le cas échéant, décrire comment le projet améliorera la santé publique sur les marchés nationaux (conformément aux normes du Codex).

» Cliquer [ici pour répondre à la question 2](#Question2)

**Quels sont les éléments livrables spécifiques envisagés pour résoudre le(s) problème(s) SPS?**

Fournir une vue d'ensemble des résultats tangibles (par exemple, les formations et/ou les connaissances produites) que le projet fournira et expliquer comment ils conduiront aux changements/résultats souhaitables (par exemple, les changements de situation, de pratiques ou de comportement apportés grâce à la concrétisation des produits).

» Cliquer [ici pour répondre à la question 3](#Question3)

**Cadre logique**

Inclure un cadre logique basé sur le modèle fourni ci‑après. Si le projet est approuvé, le Secrétariat du STDF aidera le requérant à finaliser le cadre logique du projet, aligné sur le [Cadre de suivi, d'évaluation et d'apprentissage du STDF](https://standardsfacility.org/sites/default/files/STDF_MEL_Framework_FR.pdf) et le cadre logique du programme.

*Le cadre logique du projet définit la logique prévue et quantifiable du projet. Il identifie l'objectif d'un projet, facilite la planification et la mise en œuvre, et permet de suivre l'état d'avancement des réalisations au regard des résultats escomptés.*

*Les indicateurs servent à évaluer si les résultats ont été atteints à chaque niveau. Ils doivent être objectivement vérifiables pour faciliter le suivi et l'évaluation du projet, et ils doivent être SMART (spécifiques, mesurables, atteignables, réalistes et temporels).*

| **Résultat** | **Description du projet** | **Indicateurs mesurables** | **Cible** | **Sources de vérification** |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **But**(voir la question 2 plus haut) | **À quel but à long terme (impact) le projet contribuera‑t‑il?***Comment le projet contribue‑t‑il à faciliter un commerce sûr et inclusif à moyen/long terme?** 1. Ceci définit le changement global à moyen/long terme auquel le projet contribuera.
	2. Le projet ne peut pas, à lui seul, être entièrement responsable de ce changement (il n'y a pas d'attribution).
	3. Il ne devrait y avoir qu'un seul but, mais celui‑ci peut comporter plusieurs indicateurs.
 | Comment les progrès réalisés pour atteindre ce but seront‑ils mesurés? | Quelle est la cible souhaitée et réaliste que le projet compte atteindre? | Quelles sont les sources d'information (et les méthodes d'obtention et de transmission de l'information) concernant ces indicateurs? |
| **Objectif immédiat (objet)**(voir la question 2 plus haut) | **Quel est l'objet spécifique du projet?***Comment le projet contribuera‑t‑il au renforcement durable des capacités SPS des pays bénéficiaires?** 1. L'objet décrit les avantages escomptés à moyen terme du projet pour certaines parties prenantes.
 | Comment les progrès réalisés pour atteindre cet objectif seront‑ils mesurés (quantité, qualité et temps)? | Quelle est la cible souhaitée et réaliste que le projet compte atteindre en se fixant cet objectif immédiat? | Quelles sont les sources d'information (et les méthodes d'obtention et de transmission de l'information) concernant ces indicateurs? |
| **Résultat(s)**(voir la question 3 plus haut) | **Quels résultats sont escomptés dans le cadre du projet?*** 1. Le projet peut donner plusieurs résultats.
	2. Les résultats décrivent les changements de situation, de pratiques ou de comportement apportés grâce aux réalisations.
 | Comment les progrès réalisés pour atteindre ces résultats seront‑ils mesurés? | Quelle est la cible souhaitée et réaliste que le projet compte atteindre en obtenant le(s) résultat(s)? | Quelles sont les sources d'information (et les méthodes d'obtention et de transmission de l'information) concernant ces indicateurs? |
| **Réalisations/produits[[2]](#footnote-3)**(voir la question 3 plus haut) | **Quelles réalisations (par exemple les formations et/ou autres services fournis, les connaissances produites et transmises) le projet prévoit‑il pour atteindre les résultats escomptés?** | Comment les résultats seront‑ils mesurés? | Quelle est la cible souhaitée et réaliste que le projet compte atteindre grâce à la (aux) réalisation(s)? | Quelles sont les sources d'information (et les méthodes d'obtention et de transmission de l'information) concernant ces indicateurs? |

» Cliquer [ici pour remplir le cadre logique](#cadrelogique)

Joindre un plan de travail détaillé indiquant toutes les activités spécifiques à mener pour atteindre chaque réalisation, ainsi que l'ordre dans lequel ces activités seront menées (appendice 1).

» Cliquer [ici pour établir le plan de travail](#plandetravail)

**Matrice des risques**

Inclure une matrice des risques fondée sur le modèle fourni ci‑dessous. Les risques peuvent être de nature politique, économique, environnementale, sociale ou culturelle. La portée peut être nationale, régionale ou mondiale.

| **Résultats** | **Risques externes** | **Incidence[[3]](#footnote-4)** | **Mesures d'atténuation** |
| --- | --- | --- | --- |
| **But** | Quels sont les facteurs externes qui pourraient empêcher d'atteindre le but du projet? (par exemple, troubles politiques, guerre civile, pandémie, etc.) | ÉlevéeMoyenneBasse | Comment le ou les risques identifiés seront‑ils gérés? |
| **Objet** | Quels sont les facteurs externes qui pourraient empêcher d'atteindre l'objet visé par le projet? (par exemple, faiblesse des systèmes SPS existants, instabilité politique, etc.) | ÉlevéeMoyenneBasse | Comment le ou les risques identifiés seront‑ils gérés? |
| **Résultats** | Quels sont les facteurs externes qui pourraient empêcher d'atteindre les résultats escomptés du projet (par exemple, réticence à adopter des changements après les réalisations, retards liés aux réalisations, etc.) | ÉlevéeMoyenneBasse | Comment le ou les risques identifiés seront‑ils gérés? |
| **Réalisations/produits** | Quels sont les facteurs externes indépendants du projet qui pourraient empêcher d'atteindre les réalisations attendues? (par exemple, retards liés aux activités, etc.) | ÉlevéeMoyenneBasse | Comment le ou les risques identifiés seront‑ils gérés? |

» Cliquer [ici pour remplir la matrice des risques](#matricedesrisques)

**Qui bénéficiera du projet et comment?**

Identifier les bénéficiaires finals visés par le projet (y compris, par exemple, les petits exploitants agricoles (femmes et hommes), les producteurs, les travailleurs, les consommateurs, les autorités gouvernementales, etc.), et expliquer les avantages escomptés du projet pour ces groupes.

Expliquer en quoi le projet encourage la coopération entre les organisations publiques/privées pertinentes.

*Les questions SPS relèvent souvent de plusieurs entités gouvernementales différentes (par exemple les ministères de l'agriculture, du commerce extérieur, de la santé, du commerce, etc.). Le secteur privé joue également un rôle essentiel. Les projets qui ont pour but de renforcer la coordination entre différentes entités gouvernementales, ainsi qu'entre le secteur public et le secteur privé, sont encouragés.*

» Cliquer [ici pour répondre à la question 6](#Question6)

**Comment le projet répondra‑t‑il aux besoins liés au genre?**

Décrire les besoins, contraintes et/ou possibilités liés au genre dans le(s) secteur(s) ou la chaîne de valeur concernés par le projet, la manière dont ils seront abordés et suivis et les incidences attendues/prévues sur les femmes et les hommes.

» Cliquer [ici pour répondre à la question 7](#Question7)

**Comment le projet abordera‑t‑il les questions liées à l'environnement?**

Décrire les besoins, contraintes et/ou possibilités liés à l'environnement dans le(s) secteur(s) ou la chaîne de valeur concernés par le projet, la manière dont ils seront traités et suivis et les incidences attendues/prévues sur l'environnement.

*Par exemple, dans quelle mesure le projet contribuerait‑il directement ou indirectement à la protection de l'environnement (utilisation réduite de pesticides/produits chimiques, utilisation de pesticides moins toxiques, adoption de systèmes de lutte antiparasitaire intégrée, diminution de la charge pesant sur les terrains grâce à des pratiques améliorées de production animale, etc.)? Dans quelle mesure le projet pourrait‑il avoir des conséquences négatives pour l'environnement (par exemple une augmentation du recours à des pesticides, produits chimiques et antibiotiques)? Le cas échéant, quelles sont ces conséquences et comment seront‑elles gérées ou modérées? Quels sont les liens ou les effets (le cas échéant) du projet sur la biodiversité et l'adaptation au changement climatique ou l'atténuation de ses effets?*

» Cliquer [ici pour répondre à la question 8](#question8)

**Comment ce projet s'inscrit‑il dans le contexte SPS national/régional?**

Expliquer comment le projet s'articule avec les plans de développement nationaux/régionaux existants, visant à contribuer à la croissance économique et à la réduction de la pauvreté, ainsi qu'avec toutes les autres politiques ou stratégies agricoles/commerciales/SPS pertinentes, y compris les plans d'action SPS lorsqu'ils existent.

*La demande devrait clairement relier le problème spécifique à résoudre à l'aide du projet et la situation SPS du pays ou de la région, l'accès aux marchés et la réduction de la pauvreté (comme les effets escomptés sur la réduction de la pauvreté pour les petits exploitants et autres producteurs, le marché de l'emploi et l'amélioration de la situation SPS à l'échelon national et, le cas échéant, régional). La demande devrait également se référer à la réalisation des Objectifs de développement durable, chaque fois que cela sera possible.*

» Cliquer [ici pour répondre à la question 9](#question9)

**Comment ce projet s'inscrit‑il en complément ou en prolongement des autres initiatives?**

Décrire comment le projet s'articule avec d'autres projets et programmes pertinents de renforcement des capacités (passés, en cours et/ou prévus) soutenus par des donateurs ou d'autres organisations. Expliquer comment les enseignements tirés de ces autres initiatives sont intégrés dans la conception de ce projet. Fournir la preuve qu'il n'y a pas de double emploi avec d'autres activités de coopération technique. S'il y a lieu, expliquer le lien existant entre le projet et le Cadre d'intégration renforcé ([CIR](https://enhancedif.org/fr)) et/ou le processus de l'Aide pour le commerce.

» Cliquer [ici pour répondre à la question 10](#question10)

**Comment ce projet a‑t‑il été élaboré?**

Décrire par étapes comment ce projet a été élaboré. Il peut s'agir, entre autres, de discussions avec les principales parties prenantes, de consultations avec des donateurs potentiels, de recherches documentaires, d'activités de formulation de projets, d'ateliers, etc. Dresser la liste des personnes, des organisations et des rapports qui ont été consultés, tant dans le secteur public que dans le secteur privé.

*Il est important que la demande reflète et reprenne les besoins et priorités en matière de capacités définis par les autorités du pays ou par les organisations internationales. Il peut s'agir des besoins et priorités établis au moyen de l'outil PVS et de l'outil d'analyse des écarts mis au point par l'OMSA, de l'outil d'évaluation des systèmes nationaux de contrôle des aliments élaboré par la FAO et l'OMC, de l'outil ECP de la CIPV, des outils d'évaluation des capacités mis au point par l'IICA, etc.*[[4]](#footnote-5)

» Cliquer [ici pour répondre à la question 11](#question11)

**Comment le projet sera‑t‑il mis en œuvre?**

Indiquer le nom de l'organisation qui dirigera la mise en œuvre du projet. Joindre la preuve de sa capacité technique et professionnelle, comme une liste de ses réalisations et des états financiers. Dans les cas où un partenaire du STDF est proposé pour mettre en œuvre le projet, annexer le consentement écrit de cette organisation (à ajouter en tant qu'appendice 3).

Citer les parties prenantes (par exemple, les organismes gouvernementaux, les organisations du secteur privé, les universités, les mécanismes locaux pertinents de coordination dans le domaine SPS, du commerce, de l'agriculture, de l'environnement, etc.) qui participeront à la mise en œuvre du projet et indiquer clairement le rôle et les responsabilités de chacune. Annexer des lettres de soutien de chacune de ces organisations (à ajouter en tant qu'appendice 4).

Expliquer également comment le projet sera mis en œuvre. La mise en place d'un comité directeur pour gérer le projet est recommandée. Préciser son rôle, sa composition et son calendrier de réunions, et expliquer comment les décisions seront prises.

*Le projet proposé devrait être basé sur les demandes et les priorités nationales. Pour cela, le requérant doit démontrer que la demande bénéficie du soutien actif des parties prenantes pertinentes dans le pays/la région. Plus précisément:*

* 1. *Un projet présenté sous la responsabilité d'un ministère ou d'un organisme gouvernemental devrait contenir des documents montrant qu'il a le soutien de tous les ministères ou organismes gouvernementaux compétents, ainsi que de toutes associations du secteur privé pertinentes.*
	2. *Un projet présenté sous la responsabilité d'organisations du secteur privé devrait contenir des lettres de soutien de l'administration ou des administrations publiques compétentes.*
	3. *Les projets régionaux devraient contenir des lettres de soutien de tous les gouvernements nationaux intéressés.*

» Cliquer [ici pour répondre à la question 12](#question12)

**Comment les résultats du projet seront‑ils communiqués?**

Expliquer comment les résultats du projet seront diffusés.

*Expliquer en particulier les moyens envisagés pour diffuser efficacement des renseignements, des matériels de formation (par exemple des manuels, des présentations en PowerPoint, etc.) et les connaissances acquises grâce au projet, ainsi que les enseignements tirés. Il peut s'agir, par exemple, d'afficher sur la page Web du STDF des informations et des documents importants concernant le projet, de communiquer des documents (notes d'information et comptes rendus de résultats, photos, films), de créer un site Web séparé pour le projet et/ou d'organiser un atelier à la fin du projet pour partager les données de l'expérience, les résultats et enseignements avec des parties prenantes pertinentes.*

Si le projet est approuvé, le Secrétariat du STDF apportera son soutien à la préparation d'un plan de communication du projet, aligné sur le [Plan de communication du STDF](https://standardsfacility.org/sites/default/files/STDF_Comms_plan_French.pdf).

» Cliquer [ici pour répondre à la question 13](#question13)

**Quelles mesures seront prises pour garantir que les résultats du projet seront maintenus à long terme?**

Décrire comment les activités, les réalisations et les résultats du projet seront maintenus dans le temps après la fin du soutien du STDF ("stratégie de sortie"). Expliquer comment les activités du projet seront progressivement abandonnées ou reprises par un partenaire dans le pays ou un autre partenaire qui assurera la viabilité tant financière qu'institutionnelle.

» Cliquer [ici pour répondre à la question 14](#question14)

**Pourquoi le STDF devrait‑il financer ce projet?**

Expliquer pourquoi la proposition est soumise au STDF et non à un autre donateur.

Pour répondre, consulter les questions suivantes:

* 1. Comment le projet favorise‑t‑il l'identification, l'élaboration et la diffusion de bonnes pratiques en matière de coopération technique dans le domaine SPS, y compris l'élaboration et l'application d'approches novatrices et reproductibles? Et/ou
	2. Quels sont les liens avec les travaux du STDF sur des sujets transversaux d'intérêt commun tels que: les questions de genre, le changement climatique, la certification SPS électronique, les bonnes pratiques réglementaires, l'établissement de priorités en matière d'investissements dans le domaine SPS pour l'accès aux marchés (P‑IMA), les partenariats public‑privé, la facilitation des échanges, etc.? Et/ou
	3. Comment le projet remédiera‑t‑il à des contraintes SPS grâce à des approches régionales? Et/ou
	4. En quoi le projet est‑il collaboratif et interdisciplinaire, axé sur les liens entre la santé des personnes, la santé des animaux et la préservation des végétaux et le commerce, et bénéficie‑t‑il de la participation d'au moins deux organisations compétentes?

» Cliquer [ici pour répondre à la question 15](#question15)

**Budget**

Fournir un budget détaillé, complet et raisonnable (en $EU) qui reflète clairement la relation entre les résultats identifiés ci‑dessus (question 3) et les ressources nécessaires pour mener à bien les activités spécifiques détaillées dans le plan de travail du projet (appendice 1). Le budget doit être présenté dans un fichier Excel en utilisant le tableau de l'appendice 2 comme modèle.

Le budget devrait clairement spécifier: i) le montant demandé au STDF; ii) la contribution du bénéficiaire au projet, qui peut prendre la forme d'un apport financier ou d'une contribution en nature (tels que mise à disposition de personnel, de locaux, de véhicules ou autres avoirs déjà existants) et qui fait l'objet de vérifications; et iii) le cas échéant, le montant engagé par d'autres sources.

***Ce qui peut être financé par le STDF pour la réalisation de projets***

Le budget pourra couvrir les dépenses induites pour:

1. L'expertise technique: pouvant inclure les coûts du recrutement du personnel local ainsi que des consultants nationaux et internationaux (une présentation détaillée des salaires/honoraires aux taux journaliers et le nombre de journées de travail prévues devraient être fournis).
2. Les déplacements: pouvant inclure tous les voyages effectués sur des vols internationaux ou intérieurs (en classe économique) par les consultants, l'indemnité journalière de subsistance des consultants ([aux taux appliqués par les Nations Unies](https://icsc.un.org/Home/DailySubsistence)), les transports locaux, la location de voitures, etc.
3. La formation: pouvant inclure les coûts de l'organisation et de la tenue des ateliers de formation, des installations, des déplacements/de l'hébergement des participants, des matériels de formation, etc.
4. Le petit matériel: pouvant inclure le matériel informatique, de laboratoire ou autre matériel nécessaires pour réaliser les produits spécifiques du projet (à hauteur de 10% de la contribution totale du STDF au projet).
5. Les autres dépenses générales de fonctionnement (appels téléphoniques, photocopies, etc.). Une provision pour impondérables (environ 5% du budget du projet) peut être inscrite au budget pour couvrir les frais imprévus.

Le budget du projet devrait inclure les dépenses suivantes:

1. Le plan de communication: pouvant inclure le coût de la création et de l'hébergement d'un site Web pour diffuser des renseignements concernant le projet, la préparation des matériels d'information tels que des notes d'information, des photos et des courts‑métrages, etc.
2. Les activités de suivi, d'évaluation et d'apprentissage: pouvant inclure les coûts liés aux réunions et aux ateliers (tels que les réunions du comité directeur, les ateliers à l'intention des parties prenantes, etc.) et une provision pour une évaluation indépendante de fin de projet – avant la date d'achèvement du projet. Cette évaluation de fin de projet incombera à l'organisme chargé de la mise en œuvre et devra être jointe au rapport final du projet.

***Ce qui ne peut pas être financé par le STDF pour la réalisation de projets***

Le STDF ne finance pas:

1. Les bâtiments, véhicules ou gros matériels d'équipement, à l'exception du matériel informatique, du matériel de laboratoire et du petit matériel nécessaires pour réaliser les produits et l'objectif spécifiques du projet (voir le point iv) plus haut).
2. Les laboratoires. Le STDF n'envisagera que le financement de l'équipement indispensable pour moderniser la capacité des laboratoires existant déjà en vue d'atteindre des résultats spécifiques du projet. Les demandes concernant des projets incluant l'achat de matériel de laboratoire doivent expliquer les facteurs qui ont été pris en considération compte tenu de la capacité actuelle des laboratoires dans le pays ou la région et de la présence de personnel qualifié capable d'utiliser le nouveau matériel.
3. La recherche scientifique fondamentale.
4. Les salaires du personnel permanent.

» Cliquer [ici pour établir le budget](#budget)

STDF – DONS POUR LA RÉALISATION DE PROJETS

**Formulaire de demande**

**RÉSUMÉ**

|  |  |
| --- | --- |
| **Titre du projet** | *Indiquer le titre du projet* |
| **Requérant** | *Indiquer le nom complet et les coordonnées de l'organisation ou des organisations requérante(s)* |
| **Pays/région** | *Indiquer le nom du/des pays ou du groupe régional bénéficiaire(s)* |
| **Organisation chargée de la mise en œuvre** | *Indiquer le nom complet et les coordonnées de la principale organisation chargée de la mise en œuvre et son acronyme (s'il y a lieu), ainsi que le nom, le courriel, le numéro de téléphone et l'adresse postale de la personne à contacter* |
| **Budget** | *Montant demandé au STDF: $EU**Contribution du bénéficiaire: $EU**Montant engagé par d'autres sources (le cas échéant): $EU**Valeur totale du projet: $EU* |
| **Contact** | *Indiquer le nom complet et les coordonnées de la personne à contacter pour le suivi* |

[Retour aux instructions](#IR)

**Quel(s) problème(s) SPS spécifique(s) ce projet permettrait‑il de résoudre?** (Environ 400 mots)

[Retour aux instructions](#I1)

**Comment la résolution de ce(s) problème(s) permettra‑t‑elle d'accroître les capacités SPS et de faciliter un commerce sûr?** (Environ 400 mots)

[Retour aux instructions](#I2)

**Que****ls sont les éléments livrables spécifiques envisagés pour résoudre le(s) problème(s) SPS?** (Environ 400 mots)

[Retour aux instructions](#I3)

**Cadre logique**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Résultat** | **Description du projet** | **Indicateurs mesurables** | **Cible** | **Sources de vérification** |
| **But** |  |  |  |  |
| **Objectif immédiat (objet)** |  |  |  |  |
| **Résultat(s)** |  |  |  |  |
| **Réalisations/produits** |  |  |  |  |

[Retour aux instructions](#I4)

**Matrice des** **risques**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Résultats** | **Risques externes** | **Incidence[[5]](#footnote-6)** | **Mesures d'atténuation** |
| **But** |  | Élevée MoyenneBasse |  |
| **Objet** |  | ÉlevéeMoyenne Basse |  |
| **Résultats** |  | ÉlevéeMoyenneBasse |  |
| **Réalisations/produits** |  | ÉlevéeMoyenneBasse |  |

[Retour aux instructions](#I5)

**Qui bénéficier****a du projet et comment?** (Environ 200 mots)

[Retour aux instructions](#I6)

**Comment le projet répondra‑t‑il aux** **besoins liés au genre?** (Environ 200 mots)

[Retour aux instructions](#I7)

**Comment le projet abordera‑t‑il les questions liées à l'environnement?** (Environ 200 mots)

[Retour aux instructions](#I8)

**Comment ce projet s'inscrit‑il dans le contexte SPS national/régional?** (Environ 400 mots)

[Retour aux instructions](#I9)

**Comment ce projet s'inscrit‑il en complément ou en prolongement des autres initiatives?** (Environ 400 mots)

[Retour aux instructions](#I10)

**Comment ce projet a‑t‑il été élaboré?** (Environ 400 mots)

[Retour aux instructions](#I11)

**Comment le projet sera‑t‑il mis en œuvre?** (Environ 200 mots)

[Retour aux instructions](#I12)

**Comment les résultats du projet seront‑ils communiqués?** (Environ 200 mots)

[Retour aux instructions](#I13)

**Quelles mesures seront prises pour garantir que les résultats du projet seront maintenus à long terme?** (Environ 200 mots)

[Retour aux instructions](#I14)

**Pourquoi le STDF devrait‑il financer ce projet?** (Environ 400 mots)

[Retour aux instructions](#I15)

**PIÈCES JOINTES**

**Appendice 1:** Plan de travail (voir le modèle en annexe)

**Appendice 2:** Budget du projet présenté dans un fichier Excel (voir le modèle en annexe)

**Appendice 3:**  Consentement écrit d'un partenaire du STDF acceptant de mettre en œuvre le projet OU preuve de la capacité technique et professionnelle d'une autre organisation proposée pour mettre en œuvre le projet

**Appendice 4:**  Lettres de soutien de chacune des organisations appuyant la demande

**APPENDICE 1: Plan de travail**

Les projets dont la réalisation est financée par le STDF devraient avoir une durée de trois ans ou moins.

Indiquer en grisé ou de toute autre manière quand l'activité doit avoir lieu.

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Activité** | Responsabilité | **Année 1** | **Année 2** | **Année 3** |
|  |  | T1 | **T2** | **T3** | **T4** | **T1** | **T2** | **T3** | **T4** | **T1** | **T2** | **T3** | **T4** |
| **Produit 1** |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| Activité 1.1 |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| Activité 1.2 |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| Activité 1.3 |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| **Produit 2** |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| Activité 2.1 |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| Activité 2.2 |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| Etc. |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |

[Retour aux instructions](#PT)

**APPENDICE 2:** **Budget**

Le budget doit être présenté dans un fichier Excel en utilisant le tableau ci‑dessous comme modèle.

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | **STDF** | **Bénéficiaire (contribution en nature ou apport financier)** | **Autres (par exemple, partenaire chargé de la mise en œuvre)** |
| **PRODUIT 1:** |  |  |  |
| Activité 1.1: |  |  |  |
| Activité 1.2: |  |  |  |
| Etc. |  |  |  |
|  |  |  |  |
| **PRODUIT 2:** |  |  |  |
| Activité 2.1: |  |  |  |
| Etc. |  |  |  |
|  |  |  |  |
| **GESTION DE PROJET** |  |  |  |
| Gestionnaire de projet (XX $EU par jour pour XX jours) |  |  |  |
| Déplacements |  |  |  |
| Etc. |  |  |  |
|  |  |  |  |
| **AUTRES** |  |  |  |
| **Plan de communication** |  |  |  |
| Élaboration des matériels de communication |  |  |  |
| Etc. |  |  |  |
|  |  |  |  |
| **Activités de suivi, d'évaluation et d'apprentissage** |  |  |  |
| Évaluation indépendante de fin de projet |  |  |  |
| Etc. |  |  |  |
|  |  |  |  |
| **Évaluation de l'égalité des genres (le cas échéant)** |  |  |  |
| **Sous‑total 1** |  |  |  |
| Imprévus (X%) |  |  |  |
| **Sous‑total 2** |  |  |  |
| Frais d'administration (X%) |  |  |  |
| **GRAND TOTAL** |  |  |  |

[Retour aux instructions](#I16)

1. Les pays qui sont sortis de la catégorie des PMA continueront de bénéficier du "seuil de contribution de 10% prévu pour les PMA" pendant une période de trois ans – suivant leur changement de catégorie. Ce mécanisme de transition ne s'applique qu'aux projets bénéficiant à un seul pays, et non aux projets régionaux. [↑](#footnote-ref-2)
2. Les organisations chargées de la mise en œuvre doivent contrôler la participation aux manifestations et aux activités de formation organisées dans le cadre du projet (c'est-à-dire le nombre de personnes informées et formées). Dans la mesure du possible, les données sur la participation doivent être ventilées selon le genre (homme ou femme), le type de participant (secteur public ou privé), etc. En outre, les organisations chargées de la mise en œuvre doivent saisir des données sur le taux de satisfaction à l'égard des manifestations et/ou des activités de formation organisées dans le cadre du projet, ainsi que sur l'amélioration des connaissances des participants. [↑](#footnote-ref-3)
3. Élevée: nécessite une action immédiate; Moyenne: un plan d'atténuation doit être mis en place; Basse: aucune action spécifique n'est requise, mais la situation doit être surveillée. [↑](#footnote-ref-4)
4. Pour plus de renseignements sur ces outils et les cas où ils ont été utilisés, consulter le [site Web du STDF](https://standardsfacility.org/fr/capacity-evaluation-tools). [↑](#footnote-ref-5)
5. Élevée: nécessite une action immédiate; Moyenne: un plan d'atténuation doit être mis en place; Basse: aucune action spécifique n'est requise, mais la situation doit être surveillée. [↑](#footnote-ref-6)